Limites planétaires : une boussole face à l'urgence écologique et sociale

MARDI 14 AVRIL À 11H

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 12/04/2026

Saisine liée : L'INTÉGRATION DES LIMITES PLANÉTAIRES DANS LES DÉCISIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES

Formation de travail liée : COMMISSION ENVIRONNEMENT

Présentation du projet d'étude : "L'intégration des limites planétaires dans les décisions publiques et privées"

Le CESE va présenter son projet d'étude : *L'intégration des limites planétaires dans les décisions publiques et privées*. Les préconisations seront présentées par Caroline Donge (groupe Environnement et Nature) et par Erik Meyer (groupe Alternatives sociales et écologiques). À suivre en direct depuis cette page.

Comprendre le cadre des limites planétaires

La concept « limites planétaires », défini par la communauté scientifique internationale (notamment le *Stockholm Resilience Centre*), fixe les seuils critiques à ne pas dépasser pour préserver l'équilibre de la nature et maintenir des conditions de vie sur Terre favorables, à travers 9 limites biophysiques :

le changement climatique,

l'érosion de la biodiversité,

la perturbation des cycles biogéochimiques (azote et phosphore),

le changement d'usage des sols,

l'acidification des océans,

l'utilisation de l'eau douce,

l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique,

la charge en aérosols dans l'atmosphère,

et l'introduction d'entités nouvelles (pollutions chimiques et plastiques).

Aujourd’hui, la science alerte sur le fait que nous sommes sortis de cet espace de sécurité : sept de ces neuf limites ont d'ores et déjà été franchies au niveau mondial.

L'approche systémique : allier urgence écologique et justice sociale

Face à ce constat, il devient indispensable de cesser de gérer les crises en silos. L'évaluation des politiques publiques doit être globale, car résoudre une limite environnementale de manière isolée comporte le risque d'en aggraver une autre. Par ailleurs, l'écologie ne peut pas et ne doit pas se faire au détriment des plus vulnérables, déjà plus affectés par la crise écologique alors qu’ils contribuent moins aux dépassements des limites planétaires. La transition écologique doit impérativement être socialement juste pour pouvoir être menée à bien.

Pour tenir ces deux exigences, **le modèle de la théorie du « Donut » offre un cadre d'analyse de référence**. Il vise à placer notre société dans le seul espace juste et sûr où elle peut prospérer : entre un *plafond écologique* (le respect strict des 9 limites planétaires) et un *plancher social*, c'est-à-dire la garantie des besoins humains incompressibles pour tous (comme la santé, l'eau, l'éducation ou le logement).

Des leviers d'action pour les acteurs publics, privés et les territoires

Afin d'intégrer concrètement cette boussole dans nos modèles, le projet d'étude du CESE explore plusieurs pistes :

> ***L'action publique :*** *avec notamment l'évaluation croisée des politiques publiques et la proposition de mieux conditionner les aides publiques au respect des trajectoires de transition.*

> ***Les outils pour les entreprises :*** *l'étude invite à faire évoluer les outils de mesure classiques pour intégrer le capital naturel et humain dans les bilans, afin que l'usure des écosystèmes soit mesurée avec la même rigueur que la performance financière.*

> ***La « descente d'échelle » :*** *c'est-à-dire la traduction de ces indicateurs mondiaux à l'échelle de chaque territoire. Il s'agit de repenser l'aménagement local en fonction de ce que les sols et les réserves en eau peuvent réellement supporter, en s'appuyant sur l'impulsion indispensable des citoyens et des associations sur le terrain.*

C'est précisément pour apporter des réponses concrètes à ces enjeux que le CESE va présenter son projet d'étude "*L'intégration des limites planétaires dans les décisions publiques et privées*" rapporté par Caroline Donge (groupe Environnement et Nature) et par Erik Meyer (Groupe Alternatives sociales et écologiques).

Au programme de cette séance plénière

La présentation du projet d'étude sur les limites planétaires sera précédé par la présentation d'un projet d'avis consacré aux tests génétiques, à partir de 9h30.

Introduction par Thierry Beaudet, président du CESE ;

Intervention de Sylvain Boucherand (groupe Environnement et Nature), président de la commission Environnement ;

Présentation du projet d'étude par les rapporteurs Caroline Donge (groupe Environnement et Nature) et Erik Meyer (groupe Alternatives sociales et écologiques), accompagnés de :

Audrey Boehly, journaliste scientifique spécialiste des limites planétaires ;

Christophe Leikine, Directeur Collectivités et Territoires au sein de France Villes et Territoires Durables ;

et Arnaud BERGERO, Directeur Général de Goodwill Management

Temps d'échange avec les conseillères et les conseillers ;

Fin de la séance plénière

La séance plénière sera à suivre en direct depuis cette page.

© - copyright CESE - Novembre 2026